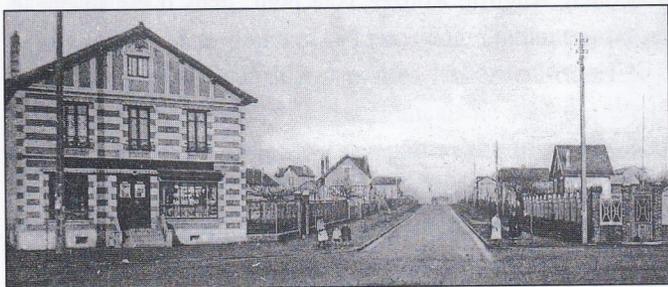


de la mairie, pour pouvoir agrandir les bureaux et l'école de garçons, loger des enseignants, ouvrir une vraie école maternelle, accueillir des manifestations sportives et culturelles. Mais où et à quel prix ?... Auguste Rouzée, à la fin de 1937, repousse cette acquisition qui endetterait fortement la commune. Henri Destreil, au contraire, veut réaliser tout de suite



Les Troubadours du Nouveau-Domont

l'opération nouvelle mairie et surseoir à des travaux dans le Vieux Domont. Manœuvres, arguments techniques, vieilles inimitiés et appartenances politiques provoquent quelques noms d'oiseaux ; plaintes au préfet, démissions données puis reprises, alliances et trahisons. Henri Destreil a réuni sept partisans qui désavouent le maire, dont M. Pégaz-au-Clerc, président du conseil syndical du lotissement du Nouveau Domont. Le budget pour l'année en cours n'est toujours pas voté, le 26 mars 1938. Coup de théâtre, Auguste Rouzée, se sachant minoritaire, lève la séance du conseil et donne sa démission de la fonction de maire, mais pas de conseiller municipal. Quatre sièges étant vacants et le conseil devant



Place Raspail et avenue Landouzy

être au complet pour élire un nouveau maire, il doit y avoir une élection partielle. A. Rouzée espère donc ainsi se recomposer une majorité.

Le 8 avril, le sous-préfet commente cette démission, " qui tient surtout à une divergence d'opinions sur l'opportunité d'effectuer certains travaux communaux. En réalité, j'ai souvent dû intervenir dans la vie municipale de cette commune pour apaiser les différents survenus constamment entre M. Rouzée et la fraction de gauche de son conseil municipal. Ces différents s'expliquent non seulement par des motifs d'ordre politique mais par la rivalité constante qui oppose les habitants du vieux et du nouveau Domont." ⁽⁵⁾

La gauche à la mairie

Mais sa liste perd les élections partielles du 15 mai 38. Auguste Rouzée, minoritaire, démissionne cette fois du conseil avec sept autres élus et entre en guerrilla pour préparer l'élection complémentaire des 3 et 10 juillet. Voici le récit qu'en fait alors le sous-préfet de Pontoise à son supérieur hiérarchique le Préfet Billecard, à Versailles : "M. Rouzée, chargé de l'expédition des affaires courantes, s'oppose à toute réunion du conseil municipal sous prétexte qu'il est réduit à moins des deux tiers de son effectif et qu'il s'en suivrait des délibérations non valables, ce qui est conforme à la vérité. En réalité, M. Rouzée s'abrite derrière les textes pour laisser à ses adversaires politiques la responsabilité de la suppression de la fête communale du 14 juillet, qui comporte notamment la distribution des prix et un voyage scolaire qui est organisé chaque année en l'honneur des lauréats."



Auguste Rouzée

5 - Les citations de correspondances administratives et les informations sur toute cette période de la vie municipale domontoise viennent des dossiers des Archives de Seine-et-Oise, à Versailles, série W, et de celles du Val d'Oise, à Cergy, séries M et W.